

BILLY infos



Souvenir

MAI, MOIS DE MÉMOIRE

P.8 et 9



Budget

De gros projets et des finances
au beau fixe

p.4



Festivités

Prêts pour les festivités d'été ?

p.10



Sports

Les foulées du 1^{er} mai

p.12

INFOS PRATIQUES

Service civique

La municipalité recrute !

En partenariat avec AM2C, la municipalité recrute 3 services civiques, pour une durée de 8 mois, dans les missions suivantes

2 services civiques en lien avec le service des sports

- accompagnement et aide autour des projet en cours du service des sports.
- accompagnement pendant les ateliers sport avec l'éducateur.
- mise en place de journées ou de la semaine olympique.
- accompagnement du jeune autour de son projet professionnel.

1 service civique solidarité en lien avec le CCAS

- accompagnement au transport
- mise en place avec l'éducatrice d'ateliers pour les bénéficiaires.
- animation au foyer Guy Mollet
- accompagnement du jeune autour de son projet professionnel.

Contact : Alexandre Lenoir
Responsable du service des sports au 06 31 73 78 70



Administratif

De l'aide dans vos démarches

Le bus PIMMS Médiation du Réseau « France Services » intervient à Billy-Montigny le 3^e mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 sur le parking de la place Leclerc.



Ce service vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être

accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches administratives du quotidien.

ETAT CIVIL

Naissances

Rafaël Taillet, le 06-04 à Lens.
Laëssio Lefebvre, le 26-04 à Lens.

Décès

Angèle Kubiak ép. Czerniak, 98 ans ;
Marie-Hélène Vanvossen ép. Drici, 67 ans ;
Gabriel Broutin, 75 ans.

Administratif

Pensez à la carte jeune !

Pensez à la carte jeune !

- Médiathèque
- Cyberbase
- Piscine*
*pendant les vacances d'été

Renseignements en médiathèque au 03 21 49 08 59

Gratuit pour les -18 ans



Mariages

Claude Wavelet et Claudine Frémeaux, le 15-04 ;
Sadek Hassak et Kahina Lachache, le 22-04.

Sommaire

- **P.4 à 7** : Budget communal, une poursuite des investissements malgré la hausse des factures.
- **P.8 et 9** : Un mois de mai chargé de souvenirs.
- **P.10 et 11** : Festivités, la programmation estivale arrive !
- **P.12** : Foulées billysiennes, un record aux 10km et deux CBM sur le podium des 5km.
- **P.13** : Quentin Kubacki en finale de France de Tennis de table. Deux équipes de boules lyonnaises en critérium national.
- **P.14** : L'eau, une ressource qui s'ammenuise.
- **P.15** : Tribunes libres.



Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Le mois de mai qui vient de se terminer aura été riche en évènements. Sur le plan sportif, il a débuté dans les starting-blocks avec les foulées billysiennes organisées par les CBM athlétisme, suivi par la finale des quartels de javelot à domicile, et conclu par les finales du championnat de France de billard trois bandes organisées par le club billysien. Je félicite également les pongistes et boulistes pour leurs qualifications en finales de France mais aussi les handballeurs pour leur magnifique saison.

La municipalité a également honoré son devoir de mémoire à travers les différentes commémorations qui ont ponctué le mois dernier avec notamment le 1er mai, journée internationale des travailleurs, qui a largement fait écho aux dernières luttes sociales.

L'été arrive dans trois semaines, et les festivités ont d'ores et déjà débuté avec le salon de la Bière et des produits régionaux. Vous retrouverez le calendrier complet de ces rendez-vous conviviaux dans ce magazine que je vous invite à lire avec plaisir. Bonne lecture.



Votre Joie,
Bruno Troni

Billy-Infos

Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny

Mairie, rue Jean Jaurès

62420, Billy-Montigny

Tél : 03 21 13 81 13

Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr

Facebook : [/ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception
graphique et impression :

Service communication

Une poursuite des investissements malgré la hausse des factures



Chantier du centre aquatique : sur un total de 10 millions, 7 sont subventionnés

Parole d'élu !

Bruno TRONI, Maire



Comme les ménages, les collectivités sont exposées à une conjoncture économique compliquée. Comment avez-vous appréhendé cette situation ?

Bruno TRONI : Depuis trois ans maintenant, plusieurs facteurs importants comme la pandémie et la guerre en Ukraine sont entrés en jeu. Aujourd'hui nous sommes non seulement exposés à une hausse du coût des énergies mais aussi à l'inflation monétaire.

“Notre bonne gestion des finances a permis d'absorber moins durement les hausses des charges”

“Nous gardons le cap. Les investissements prévus sont maintenus”

Toutefois, la bonne gestion des finances communales depuis plusieurs années nous a permis d'absorber moins durement ces hausses. En effet, nous n'avons contracté aucun emprunt depuis 10 ans et parallèlement, notre capacité de désendettement est bien en dessous de la moyenne. De plus, nous avons une marge d'autofinancement confortable.

Nous avons aussi massivement investi dans la construction et la rénovation thermique de haute qualité pour nos bâtiments municipaux afin de réduire

les coûts en énergies sur le long terme. Le remplacement de l'éclairage public par de la technologie LED, moins énergivore, arrive à son terme avec la troisième et dernière phase.

Avez-vous pour autant revu à la baisse certaines dépenses ?

B.T : Nous gardons le cap. Les investissements prévus sont maintenus et nous avons même étoffé nos services à la population, à savoir le renouvellement des cartes d'identité et passeports qui sont de nouveau réalisés en mairie. Les tarifs municipaux n'augmentent pas, l'offre culturelle est la même, le budget alloué à la jeunesse -fournitures scolaires, voyages- n'en pâtit pas non plus.

Si nous pouvons faire ces efforts, c'est aussi grâce à notre capacité à chercher des financements auprès de nos différents partenaires qui ont confiance en nos choix politiques.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles englobent les achats ainsi que le remboursement du capital des emprunts : **13 877 371,28 €**

L'espace public se doit d'être constamment entretenu pour la sécurité, l'environnement et pour une meilleure consommation d'énergies. Ainsi, la troisième et dernière phase de remplacement de l'éclairage public en LED va être réalisée.



Parcs

Réfection du cimetière	50 000€
Poursuite des travaux au parc urbain :	53 000€
Aménagement du terrier 104 :	100 000€

Dans le cadre de sa mutation, le parc urbain sera doté d'un verger à l'endroit de l'ancien zoo. Quant à l'aire de sable, un parcours santé y sera installé avec des agrès sportifs.

Voirie communale

Frais d'étude de l'aménagement de l'ancien site des coques de Drocourt	50 000€
Travaux de voirie	
rue Pierre Tournay :	505 000€
Réfection du Vieux-Billy :	1 800 000€

Éclairage public

Phase 3 :	360 000€
-----------------	----------

La construction du centre aquatique corespond à la dépense la plus importante de cette année. Pour autant, la municipalité a également entrepris la construction d'un terrain de pétanque couvert, comme il était inscrit dans son programme.

Equipements sportifs

Terrain de pétanque	110 000€
Centre aquatique	
maîtrise d'œuvre + travaux	2 000 000€

Subventions

Aide aux commerçants :	30 000€
------------------------------	---------

Finances

Remboursement du capital de la dette :	689 061€
--	----------

Sécurité

Installation d'un système de vidéo protection :	153 000€
---	----------

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles sont composées de subventions mais aussi du fonds de compensation de la TVA : **13 877 371,28 €**



Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée :	500 000 €
DETR :	71 145 €

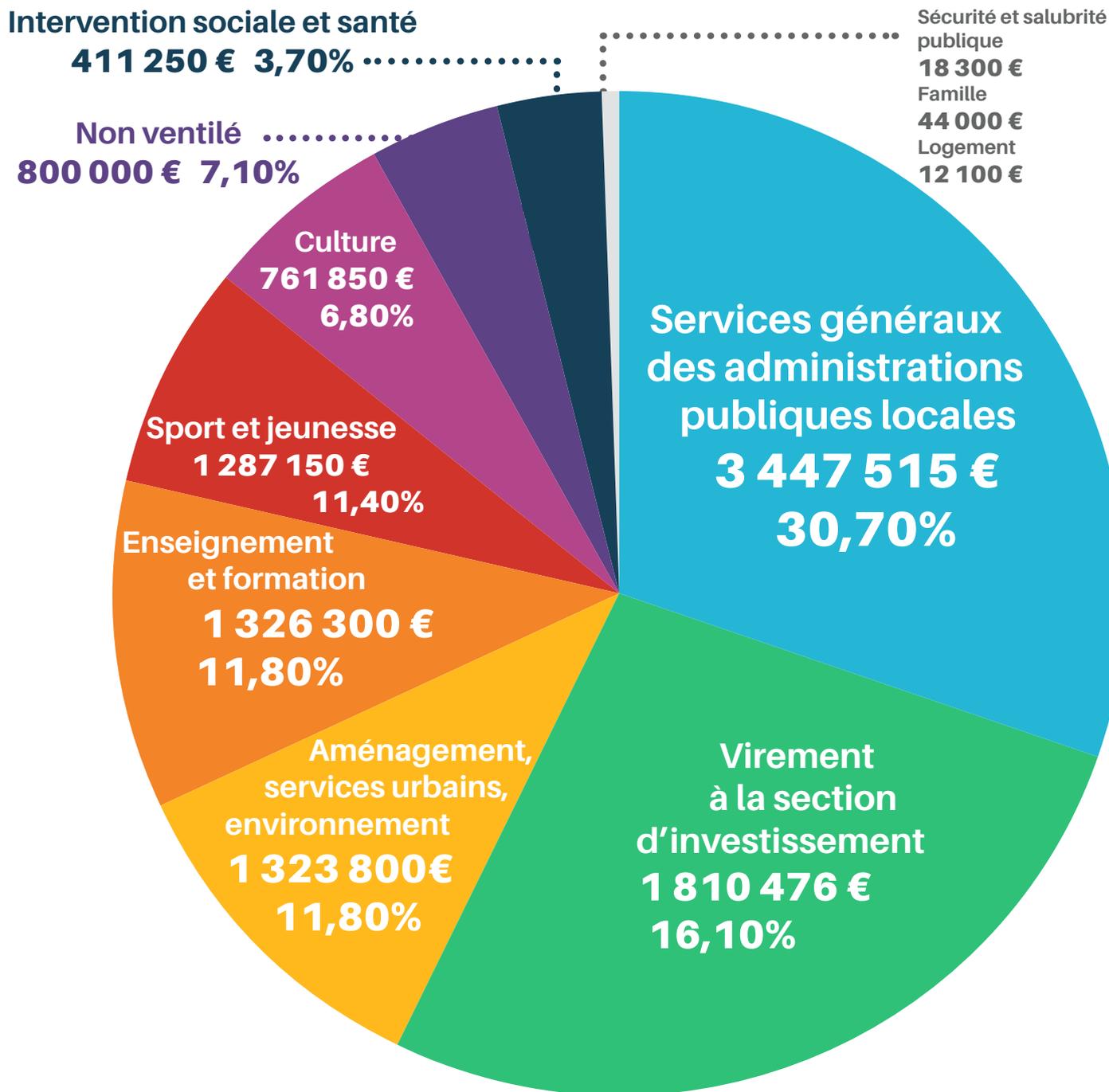
Subventions liées au projet du centre aquatique

Etat	500 000 €
Agglo Lens-Liévin	762 000 €
ADEME	54 000 €

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles assurent le fonctionnement des services publics municipaux au quotidien : **11 242 841,28€**

Répartition des dépenses de fonctionnement entre les différents services



On y trouve les frais relatifs :

- Au fonctionnement (eau, électricité, assurance, travaux d'entretien, chauffage...) des bâtiments communaux : mairie, écoles, infrastructures sportives et culturelles, CAJ, PIJ, accueil de loisirs.
- A l'entretien des terrains et espaces.
- Au fonctionnement des véhicules municipaux.
- Au remboursement des intérêts des emprunts contractés.
- Au frais de personnel.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles englobent les sommes perçues par les services municipaux en échange de prestations fournies à la population, les impôts locaux et les dotations versées par l'Etat : **11 242 841,28€**

Dotations de l'Etat

- Dotation forfaitaire : **1 328 077 €**
- Dotation de solidarité urbaine : **1 944 130 €**
- Dotation de solidarité rurale : **408 459 €**
- Dotation nationale de péréquation : **304 347 €**
- Compensation au titre des exonérations de taxes foncières : **36 980 €**
- Compensation au titre des exonérations de taxes d'habitation : **155 435 €**

Impôts et taxes

- Contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et non bâti) : **2 985 260 €**
- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (attribution de compensation) : **768 569 €**
- Taxe sur les pylônes électriques : **8 000 €**
- Taxe sur la consommation finale d'électricité : **120 000 €**
- Taxe additionnelle aux droits de mutation : **160 000 €**
- Communauté d'agglomération de Lens-Liévin : FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) : **205 000 €**

Produits des services

Participation des usagers

- Danse, poterie, peinture sur porcelaine, musique, médiathèque : **17 000 €**
- Piscine : **15 000 €**
- Restaurant scolaire : **95 000 €**
- Accueil de loisirs, colonies, classes de neige : **90 000 €**

Revenus du patrimoine

- Concessions cimetière et redevances funéraires : **30 000€**
- Redevance d'occupation du domaine public : **10 000 €**
- Droit de place, stationnement, location : **18 000 €**

Subventions et participations autres organismes

- Fonds départemental de la taxe professionnelle : **100 000€**
- CAF : prestations contrat enfance jeunesse : **160 000 €**

Atténuation des charges

- **153 000 €**

Produits exceptionnels divers

- **21 000 €**

Comme à pareille époque, Bruno Troni, maire, accompagné des élus du Conseil Municipal, met un point d'honneur à commémorer toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour une France libre. Quatre commémorations se sont déroulées dans notre commune ; le 30 avril, les 1^{er}, 8 et 27 mai (à lire dans notre prochaine édition).

Petit retour en images...



Dimanche 30 avril, Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation

Arrivés au pouvoir en janvier 1933, Adolf Hitler et les nazis créent les premiers camps de concentration en Allemagne, dont Dachau (ouvert le 21 mars 1933). Y sont internés les opposants au régime, les « asociaux », tous ceux qui n'entrent pas dans les normes national-socialistes. Avec l'expansion allemande en Europe, puis la Seconde Guerre mondiale, le système concentrationnaire

prend une autre dimension. Les camps se multiplient, y compris dans les territoires annexés ou occupés : Mauthausen en Autriche, Auschwitz en Pologne, Natzweiler (Struthof) en France... Persécutés dès l'arrivée au pouvoir des Nazis, les Juifs sont dès 1941, victimes d'une logique génocidaire.

Le nombre des déportés de France dans les camps de concentration ou lieux d'extermination nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale est estimé à plus de 150 000

personnes, dont 80 000 victimes de mesures de répression et 75 000 juifs. Au total, disparaissent plus de 100 000 déportés partis de France. 96% des Juifs déportés ne reviendront pas. Avec la libération des camps puis le retour des premiers survivants, le monde entier mesure l'ampleur de la déportation et de son horreur. A Billy-Montigny, le premier magistrat n'a pas manqué de saluer notre déporté billysien, Louis Lethien.

M. le Maire se recueillant sur la tombe de Louis Lethien

Lundi 8 mai, Victoire du 8 mai 1945

Il y a 78 ans, l'Allemagne nazie capitule devant les alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire. Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'Armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la Libération, et la fierté d'avoir vaincu.

Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la victoire.

Il y a 80 ans, l'année 1943 fut une année terrible, la répression s'accroît, l'extermination des juifs d'Europe et des opposants au régime nazi bat son plein. Pourtant, le cours de la guerre change. A l'Est, les armées nazies ont perdu la bataille de Stalingrad. Au sud, les alliés ont débarqué en Afrique du Nord. Ils le feront bientôt en Italie. La Corse est libérée en septembre. Nos Outre-Mer se distinguent dans les trois océans et notamment dans les Antilles et en Guyane par la



M. le Maire rendant hommage aux soldats au Carré Militaire

dissidence opposée à Vichy. La deuxième division blindée du Général Leclerc est créée. Elle débarquera quelques mois plus tard en Normandie, avant de libérer Paris, puis Strasbourg. Il n'y a plus une parcelle de notre territoire où l'on ne compte de résistants à l'occupant.

Chacun peut ressentir que le

destin des armes a basculé. Même si la lutte sera encore longue : « L'épreuve présente n'est pas terminée, mais voici qu'au loin se dessine la fin du pire drame de notre histoire », indique le Général De Gaulle aux français libres et aux français occupés dans son message du 14 juillet 1943.

Un 1^{er} mai contre la réforme des retraites

CEREMONIES

Lundi 1er mai, Fête des travailleurs

C'est sur fond de casserole, en réponse à l'adoption de la réforme des retraites, qu'élus, syndicalistes, représentants d'associations locales et habitants, qu'a eu lieu la cérémonie d'hommage aux travailleurs.

C'est avec un brin de muguet à la boutonnière, que le cortège, avec en tête Bruno Troni, maire, a arpenté les rues de Billy-Montigny au son de « Bella Ciao » ou du « chant des partisans ».

Ensuite, devant la stèle des victimes du travail, une gerbe a été déposée en leur mémoire.

Puis, les participants se sont retrouvés au parc Maximilien de Robespierre, où le premier magistrat a rappelé dans son discours les événements tragiques qui ont coûté la vie aux nombreux ouvriers. Il a également insisté sur les méfaits que pouvait avoir le report de l'âge de la retraite à 64 ans.

Que commémore-t-on le 1er mai ?

Ce jour-là, les syndicats des travailleurs américains étaient entrés en revendication afin d'obtenir la journée de huit heures. Ils avaient choisi le 1er mai, car cette date correspondait alors au premier jour de l'année comptable des entreprises. Finalement, le 1er



mai 1886, 200.000 travailleurs américains avaient obtenu la journée de huit heures, mais pas les autres, entraînant de grandes mobilisations partout dans le pays et de violents affrontements à Chicago. Trois ouvriers avaient été tués le 3 mai et une bombe lancée le lendemain sur les policiers avait fait 15 morts.

Après ces événements, l'idée d'une journée annuelle de revendication est aussi apparue en Europe, et validée lors du Congrès de la IIe Internationale socialiste en 1889, à Paris. Le premier 1er mai se déroule en 1890 en France, avec comme revendication, là encore, la journée de huit heures, symbolisée par le port d'un



triangle rouge à la boutonnière. Comme aux États-Unis, des violences ont parfois lieu lors de ces journées, comme à Fourmies (Nord) en 1891, ou à Paris en 1906. Un ministère du Travail sera créé en octobre 1906 et la journée de huit heures sera obtenue en France en 1919.

A l'issue de la cérémonie, les diplômes du travail ont été remis à :

- Médaille d'Argent (20 ans) : Francis Blomme, Emeline Cocquet, Séverine Migotto, Didier Niquet, Magalie Wolny
- Médaille de Vermeil (30 ans) : Laurent Desforges, Pascal Poiret, Joël Wojciechowski
- Médaille d'Or (35 ans) : Marcel Debruyne, Frédéric Janik
- Médaille Grand Or (40 ans) : Marie-Lise Michalski.



La programmation estivale arrive !

L'été arrive dans moins d'un mois et avec lui son lot de festivités et d'animations. Que vous aimez la musique, les jeux ou la détente, la municipalité vous a concocté une

programmation vérifiée. Alors notez bien ces dates dans vos agendas, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Juillet

Une fête nationale anglo-francophone !

Très prisé par la population, le concert du 14 juillet, ponctué par son traditionnel feu d'artifice, attire chaque année beaucoup de spectateurs. Pour l'édition 2023 tributes : **Jean-Jacques Goldman** par «Un matin» et **Coldplay** repris par «Loving».

VENDREDI 14 JUILLET, 20^h
Place Mathieu



Goût

Quand l'été s'invite à Billy-Montigny

Billy-Plage, l'incontournable



Organisées dans le cadre de Nos quartiers d'été, les Festi'Cités, plus communément appelées Billy-Plage, vont prendre leurs quartiers à la piscine Louis Aragon. En plus des aires de sable et de la piscine, plusieurs associations vous attendent pour une multitude d'activités. Animations musicales au programme.

DU 15 AU 19 AOÛT,
Parking de la piscine, rue Jean Lurçat

La fête à l'hors d'équerre !



La ville accueille trois fêtes foraines dans l'année. La plus grande d'entre elles s'installe rue Florent Evrard au mois d'août. Manèges, jeux d'adresse et stand de confiseries, il y a de tout pour passer un bon moment estival à domicile.

DU 11 AU 16 AOÛT,
Rue Florent Evrard

Septembre

Les assos sur le devant de la scène



Rendez-vous avec la municipalité et les sociétés billysiennes pour le Forum des associations. Le temps d'une journée, vous pouvez venir à la rencontre des bénévoles et vous essayer aux activités proposées et pourquoi pas, adhérer au tissu associatif billysien !

De plus, une animation musicale est programmée toute l'après-midi avec un plateau animé par la radio du Bassin Minier et un tribute Red Hot Chili Peppers pour clôturer la journée.

Un grand repas champêtre vous est également proposé !

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE,
à partir de 10^h, à la halle Joliot Curie,
Stade Paul Guerre, rue de la Convention

Retrospective

Salon de la Bière, une première mise en bouche



Foires aux puces

SAMEDI 5 AOÛT - place Alexandre Foyer Artistique Billysien

SAMEDI 26 AOÛT - cité des Castors
Organisé par l'ASB cyclos avec fête de quartier.

SAMEDI 2 SEPTEMBRE - Cité 10
Organisé par l'UCSB avec fête de quartier.

Soirées Moules-frites

Le Foyer artistique Billysien organise deux soirées moules frites le **LUNDI 14** et le **MARDI 15 AOÛT** à partir de 19^h, au 53 bis rue Florent Evrad.

Réservations au 06 08 83 41 83.



Jeudi 18 mai a eu lieu la sixième édition du Salon de la Bière et des produits régionaux, évènement organisé par la municipalité et qui promeut le terroir au coeur du centre ville, au parc Robespierre.

Tous les ingrédients étaient réunis pour la réussite de cette journée festive et conviviale. Avec une météo au beau fixe, le public a répondu présent pour se sutenter de bières artisanales, de produits maraîchers bio et de charcuteries. Les plus curieux ont participé à l'élaboration d'un brassin avec un maitre brasseur tandis que la compagnie de Tire-laine en quartet offrait un concert de haute volée. Une belle mise en bouche ensoleillée avant l'arrivée de l'été !

Foulées billysiennes

Un record aux 10km, les CBM sur le podium du 5km



Lundi 1er mai, les CBM athlétisme ont organisé les foulées billysiennes. Un temps radieux a été profitable aux coureurs qui ont répondu nombreux à cette manifestation sportive

avec 134 participants pour les 10km et 99 aux 5km. Chez les plus jeunes, 18 coureurs se sont mesurés aux 2,5 km et 29 aux 1,7km.

Les podiums 

10KM

Hicham Briki : 31'06 *record*
 Rigaut Jean-Baptiste : 32'53
 Stieperaere Davy : 33'37

Classement féminin
 Derudder Lies : 40'58
 Sniegocki Émeline : 41'20
 Jackowski Julie (CBM) : 43'14

5KM

Anthony Mathieu (CBM) : 16'08
 Cedric Lesur : 16'20
 Arthur Bauduin (CBM) : 16'49

Classement féminin
 Carbonnet Ludivine : 18'46
 Drelon Céline : 20'52
 Rousette Amandine : 22'52

2,5KM

Charpentier Clara : 09'31
 Alann Marcinkoswki (CBM) : 09'41
 Opigez Noa : 09'46

Classement Féminin
 Clara Charpentier : 09'31
 Faidherbe Ilany (CBM) : 10'00
 Zeli Jakobowski (CBM) : 10'10

1,7KM

Charpentier Maxence : 04'31
 Hubert Paul : 04'48
 Opigez Kiyann (CBM) : 04'56

Classement féminin
 Pinchon Virginie : 05'16
 Hautefeuille Maxine : 05'18
 Mulier Chloé (CBM) : 05'22

Tous les résultats sur
billymontignyathletisme.com



70 bénévoles ont mené à bien le déroulement des courses

La municipalité a été heureuse de contribuer à cette belle manifestation sportive et remercie les bénévoles du club.

Un meeting d'athlétisme en juin !

Dans la foulée des 5 et 10 km du 1er mai, les athlètes des carabiniers de Billy-Montigny organisent leur premier meeting au stade Paul Guerre, rue de la convention. Compétition officielle de la Fédération Française d'Athlétisme, les inscriptions sont ouvertes aux personnes

licenciées dans un club d'athlétisme. Le public est toutefois invité pour découvrir les disciplines sportives et encourager les athlètes.

MERCREDI 21 JUIN à 15^h pour les benjamins-minimes et 18^h pour les cadets à masters

Tennis de Table

Quentin Kubacki qualifié pour la finale de France

Enorme satisfaction pour les dirigeants du club de tennis de table de l'Association Sportive Billysienne et leur président, Luc Creton, grâce aux performances de deux espoirs du club.

Ethan Chartrel, 17 ans et Quentin Kubacki, 21 ans, ont réalisé un très beau parcours lors des championnats régionaux par classements (F.F.T.T) qui se sont déroulés courant avril à Villers-Saint-Paul (Oise).

• Ethan, au club depuis 2019, est un joueur travailleur, acharné et en constante progression. C'est l'une des valeurs sûres de l'association. Lors des championnats régionaux, Ethan s'est incliné de très peu face à un adversaire mieux classé et qui remportera la compétition.

L'avenir est devant lui...

• Quentin, au club depuis l'âge de 12 ans, est un bosseur comme son « pote » de club. Battu en quart de finale, il termine donc à la 8e place. Grâce à cette performance, il se qualifie pour les championnats de France qui auront lieu courant juin à Barjouville (Eure-et-Loir). Souhaitons-lui beaucoup de réussite pour sa première « grosse » compétition.

Ces deux joueurs se connaissent parfaitement, puisqu'ils évoluent ensemble dans l'équipe première du championnat de Départementale 1.

Accompagnés de Mathys Fikas et du vétéran, Gilles Lethien, leur équipe se maintient dans cette division pour la saison prochaine.



Les deux espoirs du club : Quentin (à gauche) et Ethan

UCSBoules

2 équipes de boules lyonnaises en critérium national

En juin 2022, la quadrette Michel Monnier, Alain Cazes, Enzo Bebin et Kévin Jakymczyk (notre photo) a participé à la coupe de France de boules lyonnaises à Gerzat (Puy-de-Dôme). L'équipe a effectué un très beau parcours en s'inclinant en demi-finale face au futur vainqueur de l'épreuve.

Cette année, l'UCSBoules récidive, puisque deux quadttes de la section participeront au 8^e Critérium National UFOLEP les 24 et 25 juin 2023 qui aura lieu à Saint-Chamont (Loire).

Une équipe participera au championnat «Honneur» et l'autre dans celui de «Promotion».

* **Équipe Honneur** : William Grebaut, Enzo Bebin, Christophe et Ethan Besdinier.

* **Équipe «Promotion»** : Michel Monnier, Jean-Paul Stiévenard, Jean-Claude Benoit et Alain Cazes.



L'eau, une ressource qui s'ammenuise

Le Pas-de-Calais a connu en 2022 une situation de sécheresse avec une pluviométrie inférieure de 36% à la moyenne habituelle, ce qui a provoqué un assèchement des sols inédit depuis 1958. La recharge des nappes phréatiques était donc très attendue compte tenu du risque fort d'un nouvel épisode de sécheresse en 2023.

Au final, l'hiver 2022-2023 a été marqué par une recharge tardive débutée en janvier et une pluviométrie irrégulière avec une longue période sans pluie de février à la mi-mars. Depuis un mois, si le retour de pluies importantes a permis une remontée des niveaux des nappes phréatiques, cette recharge des nappes est toutefois très inégale entre le nord-ouest du territoire qui a connu des précipitations régulières présentant des niveaux supérieurs à la moyenne et le sud-est où le déficit de précipitations n'a permis qu'une recharge modeste des nappes avec des niveaux inférieurs à la moyenne. Il convient de prendre en compte le fait que les pluies des prochains mois n'alimenteront désormais plus ces nappes, au profit du développement de la végétation et de l'évaporation.

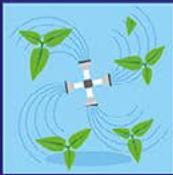
Le département du Pas-de-Calais est situé en amont des bassins versants hydrographiques du département du Nord et contribue par de nombreuses interconnexions à l'alimentation en eau des populations de ce département. Or le département du Nord connaît une situation qui a conduit le préfet du Nord à placer dès le 14 avril dernier la totalité du département du Nord en situation de vigilance sécheresse.

Compte tenu de la faible recharge des nappes, du risque élevé d'une sécheresse cet été et de la nécessité d'économiser les ressources en eau souterraine, Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, a placé l'ensemble des bassins versants du département en état de vigilance sécheresse. Cette décision a fait l'objet d'un accord unanime de tous les acteurs du comité



SÉCHERESSE :
le Pas-de-Calais en vigilance

Pour économiser l'eau chaque geste compte

particuliers	
 <p>A la maison</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Vérifiez régulièrement votre compteur d'eau et réparez les fuites ✓ Ne laissez pas couler l'eau inutilement ✓ Évitez de nettoyer façades, toitures et terrasses ✓ Lavez votre véhicule dans une station de lavage ✓ Faites tourner lave-linge et lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisissez le mode « éco » ✓ Installez des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche) 	 <p>Au jardin</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Paillez le sol pour conserver l'humidité ✓ Récupérez l'eau de pluie ou de rinçage ✓ Évitez d'arroser les pelouses ✓ Arrosez tard le soir pour réduire l'évaporation ✓ Réduire le nombre d'arrosages ✓ Tenez compte de la pluie prévue ou déjà tombée 
entreprises, collectivités	
 <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lutte contre les fuites de réseaux ✓ Limitez l'arrosage des terrains de sports, massifs et espaces verts ✓ Optimisez le processus de production ✓ Mettez en place des procédés économes en eau 	 <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lorsque c'est possible, adaptez vos assolements ✓ Évitez d'arroser en dehors des cultures et en cas de vent fort ✓ Optimisez les apports d'eau (outils d'aide à la décision) ✓ Lutte contre les fuites sur le matériel et sur les réseaux 

départemental de la ressource en eau (représentants des collectivités, de l'industrie, du secteur agricole, de l'Etat,...) qui a été réuni par le préfet hier après-midi.

Le préfet du Pas-de-Calais appelle donc les particuliers, les collectivités et les professionnels à réduire les usages de l'eau qui ne sont pas indispensables afin d'éviter de porter atteinte à la ressource et de préserver les milieux naturels qui constituent notre patrimoine commun. Comme cela a été le cas cet hiver pour éviter les mesures de délestage

électrique, le préfet engage chacun à adopter les bons réflexes et à faire preuve de sobriété, cette fois dans les usages de l'eau.

La modération des consommations d'eau de l'ensemble des usagers (domestiques, collectifs, industriels et agricoles) doit permettre la diminution des prélèvements dans le milieu naturel et donc de retarder les mesures de restriction. L'objectif est bien de parvenir à une mobilisation individuelle et collective de l'ensemble des acteurs afin d'éviter des mesures plus contraignantes dans les prochaines semaines.

Pour la liste d'Union Républicaine

Le 30 juin prochain sonnera le glas du tarif réglementaire du gaz, d'une idée du service public de l'énergie et en particulier du gaz inventé à la sortie de la guerre par le ministre communiste Marcel Paul, père de la nationalisation des industries gazières et électriques.

Gaz de France allait détenir, pendant plus de cinquante ans, le monopole public sur la production, le transport et la distribution, ayant pour but la maîtrise des prix du gaz, pour rendre l'énergie et, avec elle, les activités du quotidien accessibles à un prix raisonnable.

Le tarif, contrairement au prix, ne se construit pas au gré de l'offre et de la demande ; celui-ci est construit et modulé par les pouvoirs publics, qui peuvent intervenir sur les coûts des différentes strates (approvisionnement, stockage, distribution) qui le composent. Ce faisant, l'Etat s'extrait du caractère volatil et imprévisible des marchés financiers, où seuls les spectateurs en tous genres sont les maîtres des factures.

La fin de ce tarif réglementé du gaz pour 2.6 millions de foyers

vient donc parachever l'œuvre des libéraux qui n'auront eu de cesse depuis vingt ans de casser le monopole et privatiser les entreprises publiques, GDF étant devenue GDF Suez avant de devenir Engie, de livrer le gaz aux appétits financiers et de laisser les usagers se faire dévorer par les « acteurs alternatifs ». Ces derniers n'en demandaient pas tant et ont commencé leurs campagnes publicitaires, bien souvent mensongères, pour gagner des clients et leur proposer « leurs offres compétitives » pour continuer à engranger des dividendes.

La fin du tarif réglementé du gaz est d'autant plus grave que cette mesure s'ajoute à la suppression du bouclier tarifaire du gaz, décidée par Bercy. Ce modèle nous a pourtant protégés des grandes secousses contemporaines (reprise des économies mondiales post-covid puis guerre en Ukraine).

La première des conséquences, et non, des moindres, sera une hausse des prix avec des factures qui s'envoleront comme... le mythe d'une concurrence profitable à tous. Un prix indicatif sera fixé par la Commission de

régulation de l'énergie (CRE)... à titre consultatif et sans réel pouvoir de fixation. Sans tarifs réglementés, chaque fournisseur pourra vous proposer son prix libre et non régulé.

C'est véritablement une bombe sociale qui s'annonce dans un contexte d'inflation déjà tendu, alors que 15 millions de nos concitoyens sont déjà en situation de précarité énergétique et que des petites entreprises envisagent de mettre la clé sous la porte.

Nous ne pouvons pas laisser faire cette forfaiture, d'autant qu'elle s'opère en dégradant tous les outils publics qui ont construit l'indépendance énergétique et rendu notre modèle sociale, attractif et juste.

La mobilisation des forces sociales et politiques de progrès pour reconstruire un service public fort au profit du bien commun et de l'intérêt général, juste socialement et répondant aux enjeux environnementaux, nous oblige à la combativité.

Pour le groupe majoritaire

**Pour la liste
Rassemblement National**

**Tribune
non-parvenue**

**Pour la liste
La Renaissance Billysienne**

**Tribune
non-parvenue**

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.



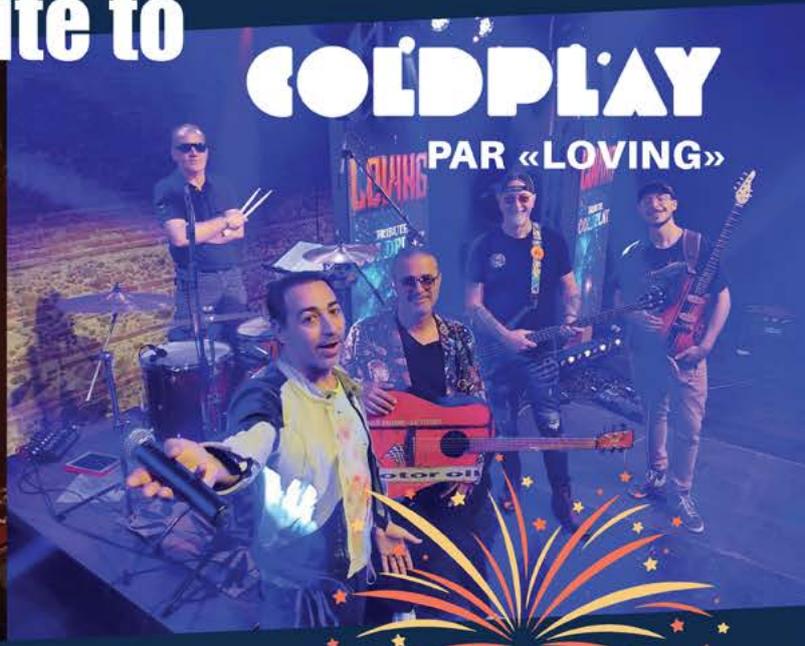
14 juillet

VENDREDI 14 JUILLET - BILLY-MONTIGNY
place Mathieu - 20^h45 - concerts gratuits avec
tribute to

jean-jacques
GOLDMAN
PAR «UN MATIN»



COLDPLAY
PAR «LOVING»



En partenariat avec

